



POUGNY

www.pougny01.com

Décembre 2015
INFORMATIONS
MAIRIE DE POUUGNY

 46, rue de la mairie
 01550 POUUGNY

Tél : +33 4 50 56 78 77

 email :
mairie@pougny01.com

La mairie sera fermée durant les fêtes et rouvrira le 04 janvier.

Lundi et Mercredi

 08H00 à 12H00
 13H30 à 17H30

Lundi soir permanence du maire de 17H00 à 19H00 ou sur rendez-vous.

EN CAS D'URGENCE (SEULEMENT)

vous pouvez appeler :

 M. Le Maire,
 Jean Louis DURIEZ
 au 06 81 31 30 90

 L'adjoint au Maire,
 M. Gaël LAGRIFFOUL
 au 07 81 21 83 26 ou
 0041 79 602 74 07

Editorial

Nous arrivons au terme de cette année 2015 et nous préparons pour la prochaine. Cette année se termine sur une note amère au vu des événements qui ont endeuillé notre pays par deux fois dans des circonstances dramatiques et incompréhensibles. La folie de certains hommes, sous couvert de religion, apporte la peine et la souffrance en frappant de façon anonyme sur un public non concerné.

Malgré les restrictions budgétaires imposées par notre gouvernement, par la baisse de la dotation globale de fonctionnement, la baisse programmée de la compensation franco genevoise, décidée par notre assemblée départementale, nous allons essayer de mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur. Il s'agit, entre autres, de faire démarrer les travaux pour la future salle des fêtes-gymnase et l'opération d'aménagement autour des bâtiments de la gare.

La communauté de communes nous annonce une augmentation substantielle des impôts pour les prochaines années, certes nécessaire par la prise de compétences supplémentaires imposées par la loi Notre, en particulier le tourisme, mais aussi l'économie et probablement le transport.

J'avoue que mon édito est un peu triste à l'aube d'une période de festivités, mais il nous faut regarder les choses en face.

Je vous souhaite, malgré tout, d'excellentes fêtes.

Cordialement

Jean-Louis



JANVIER

22

VOEUX DU MAIRE

 Vendredi 22 Janvier 2016
 19H00
 Salle polyvalente
 Pougny

Les communes rurales souffrent, elles souffrent et sont dans le désarroi. Il y a de plus en plus de nouvelles mesures qui contraignent les petites communes. L'Etat abandonne des secteurs qui lui étaient destinés comme par exemple l'Urbanisme regroupé maintenant dans les EPCI (Communauté de Communes) qui doivent à leur tour s'adapter et créer des services pour combler le vide de l'Etat.



Les élus ruraux des petites Communes, très souvent bénévoles, ne sont ni formés, ni suffisamment disponibles pour faire face correctement à tant de technocratie. De plus, ils doivent souvent conjuguer vie professionnelle et engagement communal.

Ces situations devraient attirer le regard de l'exécutif et des parlementaires pour interrompre la déstabilisation et le découragement au sein des élus.

Si l'on ajoute à cela la volonté de distribuer les dotations aux communautés de communes (EPCI) pour une redistribution aux communes membres, quelles garanties d'équité alors dans ce processus ?

Même si le Plan Ruralité est plein de bonnes intentions, la poursuite du processus d'éloignement des services (écoles, DDT, CCI, ...) contribue à la déstabilisation des Communes.

«La ruralité souffre aujourd'hui d'un blocage», prise dans le carcan de la technocratie, elle se sent de plus en plus poussée vers les concentrations plutôt que vers les répartitions, le partage et la confiance.

Les écarts dans les dotations sont la preuve de la persistance d'une volonté de hiérarchiser le pays au détriment des campagnes et de ses habitants. Un tiers de la population française habite et vote à la campagne.

Dans son récent rapport sur les finances publiques locales, la Cour des Comptes semble craindre une baisse des investissements et son impact sur l'économie réelle. Comment s'étonner en effet, des conséquences négatives de mesures qu'elle a elle-même exigé de l'Etat et des collectivités ? La baisse de l'investissement est directement liée à la baisse des dotations et nous à Pougny, nous sommes touchés comme des centaines d'autres Communes qui essaient de se développer sans que les charges pesant sur les contribuables ne deviennent insupportables.

sources : <http://www.amrf.fr>



SONNETTES ÉCOLE

Dans le cadre du plan VIGIPIRATE, nous avons installé une sonnette pour l'école et une autre pour le périscolaire, Cela permettra aux parents de nos enfants de s'annoncer au portail.

Modifications du PLU

Approbation de la modification simplifiée No 1 et 2 du Plan Local d'Urbanisme de Pougny. La modification simplifiée n°1 et n°2 permet de maîtriser le développement urbain sur la commune de Pougny, en intégrant de nouvelles dispositions au sein du règlement de la zone Ub et Uc permettant de garantir la cohérence actuelle du tissu urbain existant.

Cette modification concerne entre autres l'implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété, la hauteur, l'aspect extérieur des constructions ainsi que les espaces libres entre les constructions. Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez contacter la Mairie.



ZAP

Par arrêté préfectoral en date du 07 novembre 2015, le Préfet de l'Ain a institué, à notre demande, la délimitation d'une Zone Agricole Protégée sur le territoire de la commune.

La création de cette ZAP présente un intérêt général en raison de la situation géographique particulière de la commune, à proximité de l'agglomération genevoise. De plus elle est en phase avec le SCOT du Pays de Gex qui préconise une préservation du foncier agricole. Les autres raisons sont la pression croissante de l'habitat sur l'ensemble du Pays de Gex, la qualité du potentiel agricole, le caractère rural de la commune et la nécessité de protéger les espaces naturels et agricoles afin de préserver le cadre de vie et l'environnement communal.

Convention ADS permis construire

La CCPG reprend les services ADS (Application du Droit des Sols) laissés par la DDT (direction des territoires). La procédure pour les particuliers restera la même par contre la Mairie enverra le dossier pour instruction à la CCPG. Les délais resteront les mêmes. Ce service était gratuit, mais avec la reprise de la compétence par la CCPG, il devient payant pour la Commune.



SÉCURITÉ

Le 6 novembre au matin a été organisé un exercice de sécurité. Le CIS Collonges a donné une information sur les capacités opérationnelles des engins rail route en service au sein du SDIS 01, véhicules permettant d'intervenir sous les tunnels ferroviaires notamment.

Après un café d'accueil, il a été proposé une information sur les matériels embarqués dans ces engins de lutte contre l'incendie, suivi d'un essai d'enraillement avec circulation sur une partie de la voie ferrée non exploitée reliant Collonges



à Divonne, plus particulièrement entre Farges et Pougny, où se trouve un tunnel ayant une configuration similaire aux ouvrages de la ligne du Haut Bugey.

Ont participé : Mr le Sous Préfet de Gex, Mme LORILLARD, vice Présidente du CASDIS, les Conseillers Départementaux du canton de Thoiry, les maires des communes concernées ainsi que des sapeurs pompiers dont le DDSIS.

TRAVAUX

Etournel

Les travaux de renouvellement du collecteur des eaux usées se termine reliant la rue de la Pierre à la STEP (Station d'ÉPuration des eaux usées) de l'Etournel. Les travaux et la remise en état des terrains se sont passés sans problème.

Pré Favière

La première phase des travaux de la CCPG pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sont pratiquement terminés rue Pré Favière, la deuxième étape commencera fin janvier ou début février.

Route de Collonge

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (tél, électricité, éclairage public, fibre...) sont terminés. Nous sommes en attente du bon vouloir d'Orange afin qu'il retire son réseau téléphonique et nous pourrons ensuite retirer les anciens poteaux.

ERDF a décidé d'enterrer les lignes moyenne tension sur la commune.

Profitant des travaux de sécurité routière à Pougny, la CCPG procédera au renouvellement du collecteur des eaux usées sur l'emprise des travaux soit du cimetière à la rue Robert Mottier.

Suite aux évolutions évoquées ci-dessus nous avons décidé d'attendre la fin de tous les travaux pour refaire le revêtement de la chaussée. Nous profiterons également de ces travaux pour retirer un branchement d'eau et alimenter l'ancienne fontaine allée du Château.

La fruitière

Les travaux de la fruitière sont terminés et nous sommes en phase de réception. L'ensemble des travaux s'est bien passés. Nous avons construit un hangar pour la voirie afin de pouvoir parquer le tracteur et les différents engins. Nous avons également aménagé l'ancienne salle des sapeurs pompiers afin d'accueillir des réunions pouvant aller jusqu'à trente personnes.

Le club Primevère pourra profiter du local pour ses réunions début 2016.

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année le repas des aînés s'est déroulé fin novembre. Nous nous sommes retrouvés à Eloise au restaurant le Fartoret :



LA RENCONTRE AVEC L'ÉVÊQUE LE 27 NOVEMBRE

L'évêque de Belley-Ars, Mgr Pascal ROLAND, accompagné du Père Jean-Yves MONNOYEUR, a rencontré autour d'une fondue, les maires des sept communes du groupement paroissial, qui comprend les paroisses de Thoiry, Saint Jean de Gonville, Péron, Pougny, Challex, Farges et Collonges.

POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ DE SAINT-GENIS POUILLY

Afin de couvrir sa mission, le Point Accueil Solidarité de St-Genis sera ouvert le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8H à 12H30 et de 14H à 17H.

Accueil téléphonique :

le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8H à 12H30 et de 14H à 17H, ainsi que le vendredi de 13H30 à 17H.

L'objectif est d'améliorer le travail des assistantes sociales, secrétaire et puéricultrices et ainsi favoriser la coordination avec les CCAS et modes d'intervention.

Point Accueil Solidarité de Saint-Genis Pouilly

62 rue de Genève 01633 Saint-Genis Pouilly

Tel : 04 50 42 12 65

ENQUÊTE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

pour la révision du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (déchets ménagers et assimilés). Cette enquête est ouverte jusqu'au 8 janvier à la Mairie.



LE PROJET « COVOITURAGE ET MOBILITÉ AUTOUR DU BASSIN LÉMANIQUE »,

cofinancé dans le cadre du programme européen transfrontalier INTERREG France-Suisse, est une initiative collective visant à promouvoir la pratique du covoiturage auprès des habitants et travailleurs du territoire.

IL S'ARTICULE AUTOUR DE 3 DISPOSITIFS :

- Un service de covoiturage en ligne.
- Un renforcement des aires de covoiturage.
- Une communication claire et riche en informations.

<http://www.covoiturage-leman.org>

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "mot de passe perdu" ou "numéro allocataire perdu").

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr
Version PC ou mobile



- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10

{0,06* €/min. + prix d'un appel }

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.



Dans le cadre d'un projet pédagogique "Plantons des arbres" et à travers son pôle environnement développement durable agriculture, la communauté des communes du pays de Gex porte une attention particulière à la préservation et à la restauration de notre patrimoine.

C'est ainsi que la CCPG est impliquée dans plusieurs outils contractuels et elle gère aux côtés de l'état la réserve naturelle de la chaîne du Haut Jura. Le 08 novembre, en partenariat avec trois classes de CM1 et CM2 des communes de Pougny, Farges et Collonges a été inauguré la restauration d'une haie dans le domaine de Piers commune de Collonges.

Accompagnés de leurs enseignants, des parents d'élèves et de quelques volontaires, les enfants ont planté entre 70 et 80 arbres. Cette haie jouera un rôle primordial dans notre paysage et elle représente un enjeu essentiel pour notre territoire.

Muriel Bénier, vice-présidente de la CCPG en charge de l'environnement a soutenu par sa présence l'opération qui est une première étape dans la restauration de l'habitat. Cette nouvelle haie sera observée à la loupe, la vie qui s'y installera fera l'objet d'études, elle sera un merveilleux laboratoire d'observation.

D'autres projets pédagogiques seront organisés autour de la restauration de cette haie.

(sources : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/projet-pedagogique-plantons-des.html>)



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Sécurité

Capacité

Simultanéité

Rapidité

Fluidité de connexion



Accédez au Très Haut Débit dans votre commune

PROFESSIONNELS

- Vidéo/Visio-conférence
- Hébergement à distance
- Partage de connexions
- Téléphonie sur IP
- Interconnexion de sites distants

Fibre Optique

Internet Très Haut Débit

Téléchargements ultra-rapides

Fichiers : plans / photos / images / vidéos

PARTICULIERS

- TV HD/3D/4K
- Replay / Multi-écrans
- Téléphonie Fixe illimitée
- TV sur le Net
- Jeux en ligne

Jusqu'à

1

Giga

Jusqu'à

400

mega

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

*Jusqu'à 400 mega en débit descendant et selon l'opérateur et l'offre souscrite





Nathalie Mathern a ouvert son entreprise «**Clichés Tendresse Photographie**» il y a quelques mois.

Son activité ? Créatrice de souvenirs pour les familles !

En effet, elle immortalise les plus beaux moments de votre vie. Pour cela, elle s'est spécialisée dans la photographie de futures mamans, bébés et enfants afin d'offrir une vraie expertise dans son domaine.

Elle aime capturer les moments remplis d'émotions qui respirent l'amour, le bonheur et la tendresse et parce que ça définit parfaitement bien son style qui est unique et différent. En effet, contrairement à la mode actuelle, elle privilégie des photos douces, tendres, peu contrastées avec ce petit côté vintage qui offre comme une touche de romance, de poésie car vos photos doivent rester indémodables. Parce que vous ne faites pas une séance photo chez un photographe pour les regarder et les oublier, et que vos photos vont se transmettre de génération en génération. Elles font partie de votre patrimoine, de ce que vous léguerez à vos enfants, des souvenirs à chérir éternellement.

Les séances photos se font généralement dans son studio-photo situé à Péron ou en extérieur. Les tarifs débutent à partir de 90 euros.

Alors si vous aussi vous souhaitez offrir à votre famille un trésor inestimable et découvrir l'univers de Clichés Tendresse, vous pouvez aller visiter :

son site internet : www.clichés-tendresse.com,

sa page facebook : www.facebook.com/clichestendresse

ou encore la contacter au 06.32.00.84.43

Clichés Tendresse
PHOTOGRAPHE DE VOS ÉMOTIONS



*Joyeuses fêtes
à toutes et à tous*

